

Comandy huitieme jour du mois de may l'an mil Sept
 Marriage de Cent quatrevingt Sept, apres la publication des bans
 Jean Fournier Du futur en mariage entre Jean Fournier Journalier
 et Marie Catherine demeurant en la paroisse de Gromesnil originaire de la
 Morisset le 8 Mai. paroisse fils mineur et aîné de Jean Fournier Journalier
 et de Marie Jose agée des parents le père le mère de cette
 paroisse D'une part, et Marie Catherine motivé
 demeurant en la paroisse de Sainneville originaire
 de la paroisse de Maneglis fille majeure d'aînée
 de feu Charles Morisset Journalier et de Marie
 Catherine Cantais les parents le père le mère de la dite
 paroisse de Sainneville D'autre part, faite au
 presbiter de la messe paroissiale tant en cette Eglise
 qu'en celle de Sainneville, Gromesnil et Saint Jacques
 par trois Diacones Consecutifs, savoir Le Vingt
 Deux Le Vingt neuf avril Dernier et le Six
 du present mois, sans qu'il se soit trouve aucun
 empêchement ou opposition Civil ou Canonique